



L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	06/06/2025
Date d’Affichage	06/06/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	9
Votants	12

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER, Mr Nicolas MARTINAIS (arrivé à 20h30).

Absents excusés :

Mr Michel LBOUC donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS,
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN.

Absents :

Mme Sylvie COUPE.

N°108-2025

Représentation dans le cadre de Fougères Agglomération pour le prochain mandat

Monsieur le Maire présente la proposition du Maire de BEAUCÉ reçu le 4 juin 2025, concernant la représentation auprès de Fougères Agglomération pour le prochain mandat.

Il indique que la représentation des communes rurales n'est pas suffisamment prise en compte, car la Ville de Fougères est sur-représentée. Il est aussi souligné que les débats en commission sont souvent en présence de peu d'élus. Il est noté un découragement et un désintérêt.

Monsieur le Maire soutient cette démarche car il est souvent intervenu au sein de Fougères Agglomération pour que les difficultés des communes rurales soient prises en compte notamment dans le cadre du logement et des activités économiques de proximité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** la proposition de Monsieur le Maire de Beaucé.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à l'urbanisme à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le